

Zeitschrift: Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles
Herausgeber: Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Band: 4 (1920)
Heft: 4

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE RAMEAU DE SAPIN



ORGANE DU
CLUB JURASSIEN

JOURNAL DE VULGARISATION
DES SCIENCES NATURELLES
FONDÉ EN 1866

paraissant tous les deux mois.

II^E SÉRIE : 4^E ANNÉE. - N° 4.

Neuchâtel, le 1^{er} Juillet 1920.

Pour la rédaction et l'abonnement, s'adresser à M. Aug. Dubois, prof. à Neuchâtel, ou à M. A. Mathey-Dupraz, prof. à Colombier.
Abonnement : Fr. 2.50 pour la Suisse et Fr. 3.- pour l'étranger; pris dans les Bureaux de Poste: Fr. 2.60 pour la Suisse, Fr. 3.50 pour l'étranger.

QUELQUES BLOCS ERRATIQUES DES ENVIRONS DE LA CHAUX-DE-FONDS



Fig. 1. - Le Bloc des Reprises, 1080 m., 3 m³.
(Gneiss séricitique à biotite.)

La glaciation dite de Riss, la plus étendue des quatre glaciations relevées en Suisse, a laissé dans le Haut-Sura un matériel peu abondant, qui consiste essentiellement en quartzites, granits et gneiss de différente nature. Sans doute la plupart de ces restes ont-ils été retransportés par les glaciers jurassiens de la période de Würm. Il serait par conséquent téméraire, en les situant sur une carte, de penser qu'ils sont dans leur position primitive. Leur relevé n'est cependant pas inutile, et leur recensement,

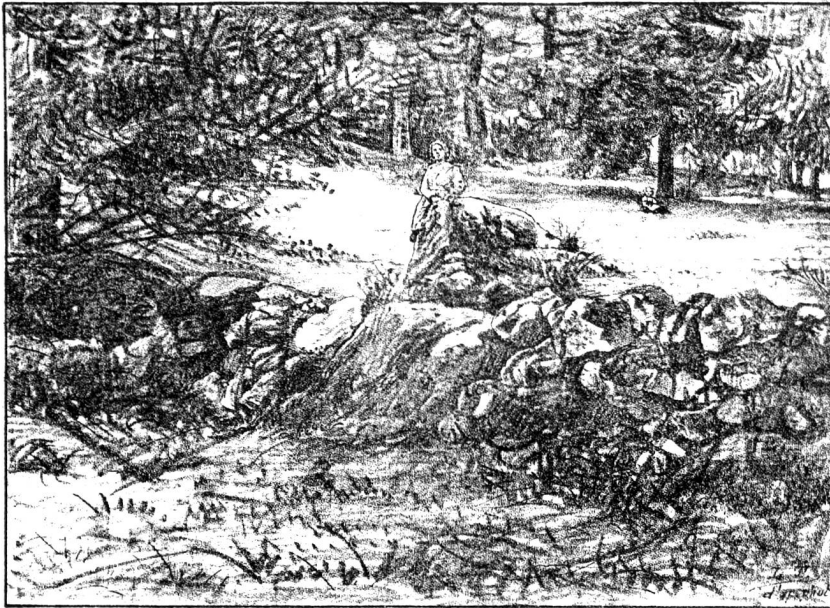


Fig. 2. - Les deux blocs de l'Écouâne, 1098 m.

Cornu, à la lisière de la forêt s'allongeant de l'Écouâne aux Reprises. Son volume est d'environ 3 mètres cubes. M. Cyulbenmann, professeur au Polytechnicum, auquel nous avons envoyé un échantillon, le tient pour un gneiss séricitique à biotite (v. Fig. 1.).

Au contour de l'Écouâne, en bordure nord du chemin conduisant à la Soge dite l'Atti, existent deux blocs de même nature atteignant chacun environ un

mètre cube. Ils sont l'un et l'autre à la cote de 1098 m. Le plus petit est encastré dans un mur en pierres sèches (v. Fig. 2.).



Fig. 3. - Bloc de Cornu, 1148 m., $1\frac{1}{2} m^3$
(Gneiss séricitique à biotite.)

comme leur détermination spécifique, peuvent rendre à l'occasion de précieux services. A la demande de M. le professeur Aug. Dubois qui, précisément, avait besoin des renseignements ci-dessus pour son étude sur la grotte de Cotencher, nous avons procédé à une petite enquête sur les blocs de la moraine externe de notre région.

Le plus gros bloc des environs de la Chaux-de-Fonds se trouve aux Reprises, l'un des quartiers extérieurs de la ville. Il gît à la cote 1080 m., en contre-bas sud du plateau de

Au Sud du plateau de Cornu, à la cote de 1148 m. relevée à l'altimètre, existe un bloc de même composition abrité dans un bouquet de sapins. Il mesure environ $1\frac{1}{2}$ mètre cube. Un peu plus bas, à 1141 m., on en relève un autre de $\frac{3}{4}$ de m^3 (v. Fig. 3 et 4).

Dans le couloir s'allongeant de l'Écouâne aux Reprises, sur l'emplacement



Fig. 4.- Bloc de Cornu, 1141 m., $\frac{3}{4}$ m³.

de la faille transversale qui s'étend des Convers à la Ferrière, les géologues peuvent observer un grand nombre de quartzites de la grosseur du poing. Ils verront dans les murs passablement d'amphibolites sorties du lehm lors du défrichement.

Sauvard a signalé un « grison » près des Blanchettes, au lieu dit le Oaxenet. Nous ne l'avons pas retrouvé. Il faut penser qu'il aura été utilisé. Deux des blocs ci-dessus, les plus gros, portent des traces visibles de tentatives d'exploitation.

On distingue très nettement les trous d'une barre à mine. Le bloc de Cornu a perdu un tiers de son volume par éclatement artificiel.

Dans la région de la Côte du Valanvron entre la Maison-Monsieur et les Brenetets, une personne avertie ne manque pas d'observer des traces nombreuses de matériel morainique. Le pré du Bardot s'appuie sur une très belle moraine frontale, maintenue en place par un crêt de Dalle naçrée. A cinquante mètres plus haut, soit à 920 m., un peu au-dessous de la route cantonale, dans un bosquet nous avons découvert un petit bloc d'un tiers de mètre cube, le seul de son espèce dans la contrée. C'est un conglomérat quartzitique, plus exactement un grès à grain grossier. Nous avons demandé à l'ingénieur communal de le transporter dans un de nos parcs publics pour en assurer la conservation. Le Club jurassien devrait pareillement tâcher d'obtenir l'expropriation du plus gros bloc de Cornu.

La dépression du Corps-de-Garde, au Sud de la Maison-Monsieur, est remplie de matériel morainique. Au bord du Doubs, en amont de l'hôtel de la Maison-Monsieur, on observe le long de l'ancienne route un talus mamelonné qui a toutes les apparences d'une ancienne moraine. Ce n'est en tout cas pas un éboulement. On aurait évidemment affaire, comme dans la région du Bardot, non point à des restes de la glaciation du Riss, mais à du matériel jurassien de la glaciation de Würm. Cette dernière a remanié, entraîné les roches cristallines de la précédente glaciation. Le bloc du Corps-de-Garde gît précisément au sein d'un complexe de marnes et de pierrailles, dans la tranchée de la route cantonale, à 120 mètres à l'Ouest de la ferme. Il est de même nature spécifique que les blocs de Cornu. Nous l'évaluons à près d'un mètre cube.

A part les blocs ci-dessus, nous n'en connaissons point d'autres dans la région de

la Chaux-de-Fonds. Signalons pour mémoire une petite quartzite que nous avons trouvée au sommet de Bouillieret, à 1281 m. Elle prouve que le glacier de Riss atteignait chez nous une épaisseur considérable. On savait déjà, par le petit bloc du Mont d'Amin, qu'il s'est élevé jusqu'à 1400 mètres dans la seconde chaîne du Surva neu-châtelois.

La glaciation de Riss s'est étendue jusqu'à la Franche-Comté, par dessus la vallée du Doubs. Nous nous rappelons avoir trouvé quelques quartzites près du Russey.

Henri Bühler.

BOUTEILLE POUR LA CAPTURE D'ANIMAUX

VIVANT AU VOISINAGE DU FOND D'UN MARAIS OU D'UN LAC PEU PROFOND

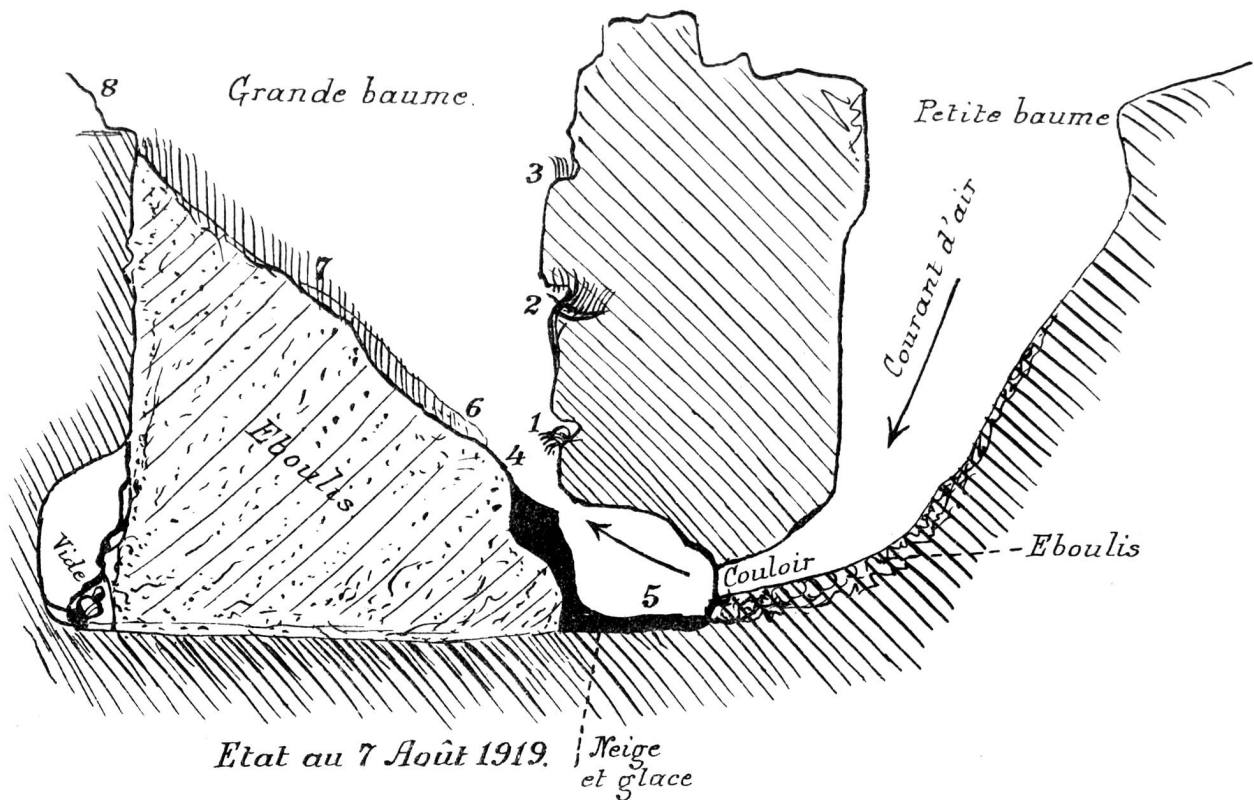
(SUITE ET FIN)

On découpe dans une plaque de liège une rondelle (c) (v. fig. p. 24, N° précédent), d'un diamètre un peu plus grand que celui de la bouteille et de 4 centimètres environ d'épaisseur. On évide le pourtour d'une des faces de la plaque jusqu'à ce que celle-ci pénètre dans la bouteille, mais à frottement dur; la longueur de la pénétration (c') doit être de 15 mm. au moins. Sur l'autre face du liège, on pratique un évidement carré ou circulaire de 4 centimètres de diamètre, que l'on remplit d'une lame de plomb (d) solidement maintenue en place au moyen d'épingles (e) fixées dans le liège. Le bouchon est ce qu'il y a de plus difficile à fabriquer, et le mieux est de s'adresser pour sa confection à un souffleur de verre. Il consiste en une boule ou en un cône tronqué (a) à parois dépolies ainsi que la paroi interne du col de la bouteille. Le diamètre doit être assez grand pour que, tiré de bas en haut dans le goulot, ce bouchon s'arrête à une certaine distance de l'orifice. Une ficelle est fixée à la face supérieure du bouchon et notre appareil est prêt à fonctionner. Après s'être assuré que le liège est bien assujéti contre le fond de la bouteille, on immerge cette dernière qui descend entraînée par son poids et celui du plomb. Lorsqu'elle touche le fond, le bouchon (a) cesse d'être appliqué contre le col, il descend en laissant pénétrer l'eau et les animaux qui peuvent s'y trouver. De nombreuses bulles d'air arrivant à la surface nous indiquent que le vocal est au terme de sa course. On tire doucement sur la ficelle, le bouchon remonte, s'applique contre le goulot, en ferme complètement l'entrée, et la bouteille est peu à peu amenée au bateau. Cet instrument si simple permet de se procurer dans les meilleures conditions possibles des animaux vivants au voisinage immédiat du fond des bassins d'eau.

D^r M. Jaquet.

LA BAUME DES BEAUMES

Au Nord du hameau des Seannets de la Côte aux Fées, à proximité du chalet des Beaumes, à une altitude de 1180 m., se trouve une vaste dépression creusée d'empois à divers stades de leur évolution. Le plus grand est devenu une baume superbe



qui mérite qu'on s'y arrête quelques instants. Le diamètre de l'ouverture est de 35 mètres, la profondeur du puits de 17 mètres. On y accède par un éboulis plus ou moins recouvert de végétation.

Dans le fond, la baume s'évase, de sorte qu'un couloir circulaire en fait le tour, car l'éboulis ne l'obstrue nulle part complètement.

D'habitude, la neige et la glace remplissent la baume de telle sorte que le plancher en est invisible, mais l'été sec et chaud de 1919 l'a dégagée à tel point que, non seulement, on pouvait s'y promener à l'aise, mais qu'il était possible de passer dans une baume voisine par un couloir de communication ordinairement bouché par la glace et la neige.

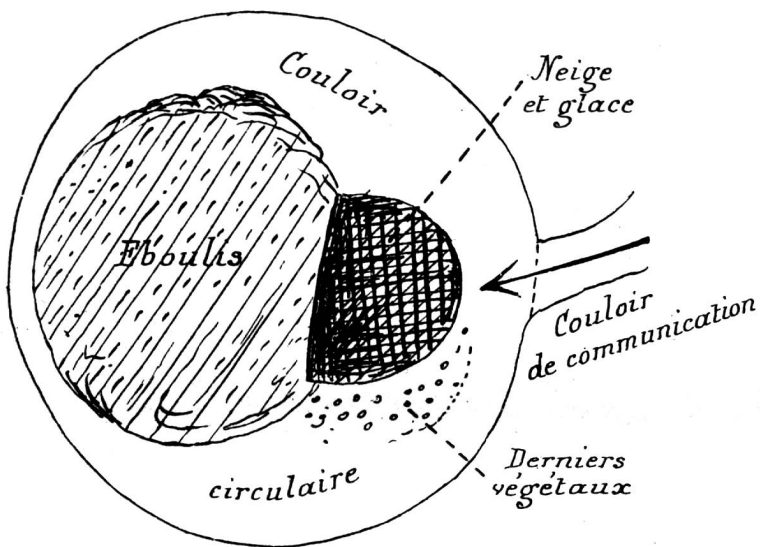
C'est le 7 Août 1919 que nous avons fait quelques observations intéressantes. A 3 heures du soir, au point 8, à l'extérieur, le thermomètre marquait à l'ombre 19°, et 40° sur le sol, en plein soleil. Au point 7, dans une végétation opulente d'*Adenostyles*, de *Saxifrages*, de *Centaurees*, d'*Arabis*, de *Geraniums*, de *Senecions* atteignant jusqu'à 80 cm. de hauteur, la température était de 15°. Au point 6, les plantes moins avancées et moins hautes ne jouissaient plus que de 9°; au point 4, là où commençait la neige, il n'y avait plus que 5°, et les végétaux croissant là n'atteignaient guère que 10 cm. de hauteur; enfin au point 5, dans les endroits dégarnis de glace, quelques exemplaires nains non fleuris d'*Adenostyles Alliariae*, de *Saxifraga rotundifolia*, d'*Arabis alpina*, voisinaient avec des mousses anémiques; le thermomètre n'y marquait que 2°,5.

Sur les parois à pic, ou plutôt en escaliers, le thermomètre placé dans la mousse humide des replats a donné au point 1 une température de $8^{\circ},5$; au point 2, $10^{\circ},5$; au point 3, $14^{\circ},5$.

Un courant d'air à peu près constant passe de la petite baume dans la grande et active l'évaporation dans le fond et le refroidissement du plancher provoquant ainsi la congélation de la neige en fusion.

Le contraste est grand entre la végétation des lapiex environnants brûlés du soleil et celle qui croît sur les roches humides de la baume.

Ce qu'il y a de plus curieux, c'est la localisation de certaines espèces, telles que *Geum rivale*, la Benoîte des ruisseaux. Cette plante ne se rencontre pas dans le voisinage en stations normales, mais on la trouve au point 2 en exemplaires énormes de



Plancher de la baume.

plus de 50 cm. à feuilles très grandes, à fleurs immenses mais pâles, mêlés à *Cystopteris fragilis*, *Arabis alpina*, *Chrysosplenium*, *Melandrium rubrum*, *Senecio Jacquinii*, *Oxalis acetosella*, *Valeriana officinalis*, *Geranium sylvaticum*, etc. C'est un bel exemple de plante réfugiée.

La phénologie de la végétation de la baume mériterait d'être suivie; il serait en effet intéressant de noter aussi souvent que possible les températures en des points déterminés et de noter soigneusement les dates de floraison des exemplaires de la même espèce en ces différents

points. Ainsi, à notre visite, nous avons vu au point 7 des *Adenostyles* en pleine floraison; au point 6, les boutons avaient déjà une couleur violacée, mais étaient encore fermés; au point 4, de minuscules inflorescences, encore vertes, s'ébauchaient; au point 5, les exemplaires nains n'avaient plus qu'une ou deux feuilles rudimentaires.

Les habitants de la Côte-aux-Fées vont, paraît-il, se servir de glace dans cette baume quand il leur en faut pour des usages médicaux; quand elle manque, comme c'était le cas dans l'été 1919, ils vont se servir dans un autre gouffre situé plus à l'Ouest en pleine forêt et d'un accès beaucoup plus pénible.

Toute cette région a été fortement travaillée par l'eau, les calcaires compacts ont été rongés et érodés de mille façons et il n'est pas d'endroits dans notre Jura où l'on puisse étudier aussi clairement la formation des lapiex, des empioisieux, des puits, des baumes, des effondrements, des vallons secs, des cours d'eau souterrains. Souhaitons avoir un jour une monographie détaillée de ce charmant coin de pays.

Prof. H. Spinner.

UN CAS DE PRÉCOCITÉ

Le temps exceptionnellement doux du mois de Février 1920 a provoqué l'épanouissement hâtif de quelques espèces végétales. Un peu partout et jusqu'au Valaisron, on a signalé des pâquerettes en fleurs dès la fin de Janvier; dans le Vignoble, la Stellaire mouron (*Stellaria media*, L.) et le Sénéçon vulgaire (*Senecio vulgaris*, L.) ont fleuri pendant tout le mois de Février. Cela n'a, du reste, rien de remarquable, ces trois espèces échelonnant leur floraison pendant toute l'année.

Plus intéressante est la trouvaille que nous avons faite à Corcelles, sur le mur qui borde la route de Montmollin. Dans un endroit bien exposé au soleil se trouvait une touffe vigoureuse de Centaurée bleue (*Centaurea cyanus*, L.) qui portait un capitule épanoui. Or, les Centaurées fleurissent presque toutes en été. Voici, d'après Schinz et Keller, l'époque à laquelle elles commencent de fleurir (Les astérisques indiquent les espèces neuchâteloises).

Mai à Août : *C. Jacea* *

Juin - Juillet : *C. cyanus* * - *montana* * - *variegata* - *scabiosa* * (Juin à Août) - *maculosa* *

Juillet : *C. Rhaponticum* - *alba* - *nigrescens* * - *phrygia* - *gallica* - *diffusa* -

Juillet - Août : *C. nigra* * - *rhaetica* - *uniflora* - *solstitialis* * - *calcitrapa* -

L'épanouissement en février d'une Centaurée, plante d'été, mérite donc d'être signalé et est plus propre que tout autre à montrer la douceur de la température dont nous avons joui.

D^r A. Monard.

UN NOUVEL ACCIDENT MORTEL AU CREUX-DU-VAN

Le dimanche 16 Mai 1920, le jour de la votation pour l'admission de la Suisse dans la Société des Nations, le Creux-du-Van faisait une nouvelle victime.

C'est la quatrième que nous enregistrons. Comme nous l'avons relevé dans le Rameau de Sapin de 1912, p. 11, les précédentes ont été celle de Frédéric Robert, propriétaire de la Ferme - Robert, qui se tua en 1816 en cueillant l'*Anthyllis montana* dans les rochers du Dos d'Ane, celle d'un jeune homme de Corcelles qui, en 1895, perdit pied non loin de l'Arête du Vertige, enfin celle d'Andreas Rattler, de Munich, qui fit une chute terrible, le 5 Septembre 1911, en tentant la descente des couloirs vertigineux qui occupent l'angle sud du Falconnaire.

Le dimanche 16 Mai, cinq jeunes gens de la Chaux-de-Fonds qui avaient passé la nuit précédente à la Ferme-Robert, entreprenaient la grimpe du Creux-du-Van par le Sentier du Single. Arrivés au Falconnaire vers 11 h. du matin, l'un d'eux, Armand Schoop, commis postal, âgé de 30 ans, voulut du pied pousser une pierre dans l'abîme. Il se tenait des mains à un bloc. Mais ce dernier céda et entraîna le malheureux qui fit une chute de 160 mètres dans le vide.

Cels sont les renseignements que nous ont fournis les journaux. La chute eut lieu, d'après nos informations, au Falconnaire et non à l'Arête du Vertige ainsi que l'ont raconté quelques journaux. Armand Schoop fut victime de son imprudence seule. Comment aussi ne pas déplorer cette funeste habitude qu'ont encore tant de visiteurs du Creux-du-Van de projeter des pierres dans le cirque. Lorsque ses compagnons, plus tard, vinrent recueillir le cadavre, ils durent se dire que si des promeneurs aussi imprudents se trouvaient en ce moment au-dessous d'eux, leur situation eût été fort scabreuse.

Nous ajouterons, puisque l'occasion s'est présentée ici de faire allusion à l'article que nous avons consacré à la tentative de Rattler, que sa corde qui était restée suspendue au point D (voir fig. du Rameau de Sapin, 1912, p. 12), y a séjourné jusqu'au-delà de l'automne 1915, soit quatre années. Pendant l'hiver suivant, les neiges l'ont entraînée et elle est tombée sur la plateforme E occupée par quelques buissons et par un arbre. Dans le cours de l'été 1916, un jeune garçon a eu l'audace d'aller la rechercher en cet endroit d'un accès très périlleux.

A. D.

MIGRATION

Le fait suivant est assez rare pour être relevé: Jeudi 11 Mars 1920, aux environs de trois heures, une cigogne venant de la direction du Mont-Cendre, est venue atterrir au Sentier, à mi-distance de l'Orbe et de la route, côté oriental.

Après un repos d'une demi-heure, et s'être lestée dans la rivière, elle a repris son vol contre le Nord, non sans avoir causé l'admiration d'un grand nombre de curieux (Feuille d'Avis de la Vallée).

En Décembre 1919, il a été observé également un grand vol (au moins 150) d'oies sauvages, volant bas, qui traversèrent la Vallée du Nord au Sud avec de grands cris, en formation de triangle.

